

Présents : Alain RIGAUD, Céline COLAS FRANCE, Sylvie CORAZZINI, Christelle FLORYSZCZAK, Isabelle GIRIE, Sylviane GUINARD, Laurence MAS

Excusés : Audrey CADART, Vanessa DAVID, Corinne GRECO, Bernard JAILLET, Béatrice VERNIER

Absents : Emilie FOTI, Arnaud LACROIX, Magali PEUGET

Alain RIGAUD accueille les membres de la Commission Pays de Ludy -Petite enfance et Affaires scolaires-. Il remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

1. Fête de la petite enfance

Présentation de l'affiche et du programme

La fin de la manifestation se fera à 17h30 et non à 18h afin de prendre en compte le temps de rangement pour les prestataires mais il leur sera demandé d'être pleinement disponible jusque 17h30. Les 2 principales nouveautés de cette année sont une mini-ferme et des sculptures musicales qui nécessitent d'investir de nouveaux espaces dans la Vache qui rue.

Comme chaque année, le programme est alléchant grâce aux prestataires extérieurs et grâce à la mobilisation et les compétences du personnel « enfance et petite enfance » présent sur Jura Sud : RAMI, Multi-accueil Pause Calin, Ludythèque, Musée du jouet, ALSH Tom Pouce.

Si c'est encore possible (document à l'imprimerie), les membres de la commission souhaitent voir apparaître sur l'affiche le terme « pause gourmande » plutôt que « buvette », plus parlant pour indiquer la présence d'une petite restauration.

Décoration de la Fête

Marine EGRAZ animera 2 ateliers en amont avec les enfants du RAMI, de l'ALSH Tom Pouce et/ou du Multi-accueil Pause Calin : les productions seront valorisées à la Ludythèque et feront un lien avec l'exposition de Marine EGRAZ présentée à la médiathèque.

Marché artisanal

Cette année encore la mobilisation d'artisans est difficile (peu de ventes sur cette manifestation) : **un appel est fait auprès des membres de la commission pour mobiliser leurs contacts**. Lors du bilan, la pertinence de cette animation sera questionnée.

Inauguration

Les membres de la commission optent pour qu'elle démarre à 11h avec une visite des différents lieux d'animation.

2. Multi-accueil Pause Calin

Restructuration des locaux

Afin de permettre le démarrage des travaux, le service du Multi-accueil se fait désormais dans des locaux de la commune de Moirans-en-M., rue du Jura, avec un agrément abaissé à 18 enfants. Le déménagement s'est fait avec l'appui de l'équipe verte.

Après la résolution de quelques aléas (téléphone, chauffe-eau, ...), une nouvelle organisation est en cours de rodage grâce à une équipe partie-prenante et motivée (un seul point d'eau et de change, pas de communication directe possible entre intérieur et extérieur, etc.). Les enfants et leurs familles semblent bien s'acclimater.

Suite à une visite, la PMI a demandé quelques travaux complémentaires de sécurisation : des solutions sont en cours de recherche en prenant en compte qu'il s'agit d'une situation temporaire.

La consultation des entreprises est en cours : l'ouverture des plis se fera lors de la Commission d'appel d'offre du 07 avril et le choix des entreprises lors de la CAO du 12 avril 2017.

Concernant le plan de financement des travaux, l'aide de la Région via le Contrat de Pays est revue à la hausse. En effet, des projets prévus initialement dans le Contrat de Pays ne verront pas le jour dans les délais impartis (2017) : les sommes prévues sur ces projets sont reportées sur d'autres projets à l'échelle des 5 communautés de communes concernées. Ainsi, la Région va être sollicitée à hauteur de 96 764 € au lieu de 78 000€ sur la restructuration du Multi-accueil (délibération prévue au prochain Conseil communautaire).

Pour parfaite information, le montant complémentaire correspond aux 2 051 € initialement prévus pour la CC Jura Sud sur des travaux de la voie douce entre Vaux et Jeurre (« simple transfert » de projet) et à 16 000 € initialement prévus sur un projet de la CC Station des Rousses.

Brocante 2017

Compte tenu du temps nécessaire à la préparation de cette manifestation alors que l'installation rue du Jura n'est pas finalisée, il n'est pas possible pour l'équipe de prendre en charge l'organisation de l'habituelle brocante de printemps cette année.

Ideklic 2017

Les habituels jeux d'eau organisés par le Multi-accueil durant Ideklic pourraient être remis en cause pour des questions d'organisation et d'espace extérieur disponible. Une décision sera prise rapidement et communiquée à Ideklic.

3. Schéma scolaire et étude sur le transfert des compétences scolaire, périscolaire et extrascolaire

Schéma scolaire

Suite à la dernière commission, le Schéma scolaire, document d'orientation, a été présenté en Commission des maires d'une part, puis a été communiqué aux Mairies afin de connaître l'avis des conseils municipaux sur le sujet. Sur les 13 retours :

- ⇒ 12 sont favorables au schéma,
- ⇒ 1 est défavorable en raison du manque de capacité financière de la CCJS pour la création de groupes scolaires.

Le schéma sera donc proposé en Conseil communautaire pour approbation.

Transfert des compétences scolaire, périscolaire et extrascolaire

Suite à la dernière commission, de nouvelles options de transferts de charge ont été présentées en Commission des maires. Les documents de transfert de charges ont ensuite été communiqués aux Mairies afin de connaître l'avis des conseils municipaux sur la question du transfert. Sur les 13 retours :

- ⇒ 4 sont favorables au transfert,
- ⇒ 9 sont défavorables ou nuancés en raison des modalités financières du transfert de charges.

L'unanimité des conseils municipaux étant nécessaire pour que le transfert se fasse (l'option de « droit commun » a été rejetée dès le départ pour son inéquité), le transfert de ces compétences ne sera pas proposé en Conseil communautaire.

Les membres de la commission demandent à ce qu'un courrier explicatif soit fait aux communes et SIVOS pour leur expliquer le non-transfert de ces compétences « sensibles » en rappelant

- ***le choix d'un transfert de charges selon des modalités dérogatoires,***
- ***l'intégration d'autres compétences à titre obligatoires ou optionnelles pour le maintien d'une DGF bonifiée (le service scolaire aurait été une compétence facultative).***

4. Questions diverses

Demande de financement SIVOS En Sapey

Le SIVOS En Sapey (écoles de Charchilla et Meussia) a fait parvenir par courrier une demande de financement pour la mise en place d'un Algeco à l'école de Charchilla afin de pouvoir fournir un bureau à la directrice de l'école. Le dossier, très complet, sera présenté en Bureau le 16 mars 2017.

Cependant la communauté de communes n'étant pas compétente (voir article 14-4 des statuts et la définition de l'intérêt communautaire qui s'y rattache), la Commission émet un avis défavorable : l'école de Charchilla n'est pas considérée comme un groupe scolaire d'intérêt communautaire.

Groupe scolaire Etival

Suite à la consultation des entreprises, la commission d'appel d'offre se réunira le 20 mars (ouverture des plis) et le 4 avril 2017 (analyse des offres et choix des prestataires/fournisseurs).

Consultation transport scolaire

Le marché « transport scolaire » a été attribué pour 2 ans à Transarc (années scolaires 2015-2016 et 2016-2017) : il doit donc être renouvelé en prévision de septembre 2017.

La commission propose de lancer une consultation pour les 3 années scolaires à venir afin d'aller jusqu'à la fin du mandat (été 2020).

Remerciement spectacle scolaire

Suite au problème de transport du 9 novembre 2016, un spectacle supplémentaire est programmé le 16 mai 2017 pour les 4 classes concernées : les écoles de Lavancia et des Crozets ont fait remonter leurs remerciements pour cette prestation.

Fermeture de classes

La carte scolaire 2017-2018 arrêtée par l'éducation nationale a pour conséquence la fermeture de 2 classes sur la CC Jura Sud : l'une à Jeurre (fermeture de l'école mais maintien d'une garderie) et l'autre sur l'école Roger Millet à Moirans-en-Montagne.

Alain RIGAUD lève la séance à 19h45